

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 19 décembre 2024

Délibération CA n° 202412-01

### DÉLIBÉRATION

## APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

*Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2 ;  
Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;  
Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université ;  
Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;  
Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;  
Considérant la présentation du relevé de décisions de la séance du 23 septembre 2024 ;*

#### Article 1 :

À la suite de la séance, qui s'est déroulée le lundi 23 septembre 2024, un relevé de décisions a été rédigé. Il est joint à la présente délibération.

#### Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

**Le Conseil d'Administration approuve le relevé de décisions de la séance du 23 septembre 2024**

<b>Résultats des votes – Nombre de votants : 32</b>
Pour : 31
Abstention : 0
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 1

*Vote via l'outil Balotilo.*

Adoptée en Conseil d'Administration le 19 décembre 2024,

Le Président de Normandie Université,  
Ronan CONGAR

